

Handwritten signature/initials at the top left of the page.

effluens. Il y a quelques jours que par le sieur Robert
 Beale fut porteur d'un reces au lieu que maurez escript, et
 entendu plus amplement la charge que luy en auez donne touchant
 les continuelles plaintes que se font a raison des outrages que nos
 gens de guerre feroient sur mer a ceux de pardeta et notamment
 lavez et depuis nagueres fait sur quelques batteaux des marchans
 d'antuerpes. Et nous se faulx de respondre plus tost sans les
 empeschemens qui me sont depuis survenuz, et le besoyn que j'en ay
 d'entendre au p'ambablement de la ville de Siburgoe, et
 ords que p'utement j'en ay eue peu de loisir. Si n'ay je voulu le
 faire plus long temps. Vous praut de croire que j'ay tres grand
 desplaisir desdites plaintes et lamentations, et entendu l'indigne
 regret que les marchans anglois se trouvent molestés on jurnez
 des mers. Combien que pourriez veoir par la dict' depeche les
 outrages nostre telz ne se grands rommes ont donne a l'entendeur.
 Neanmoins comme avant long temps pense et avec les Estah du
 pays de zeelande distourn sur les remedes que l'on y pourroit donner
 ce nous sommes peu admis de l'autre plus expedient (en esgard
 a l'estat des affaires de present) que celui que luy auez donne
 par escript pour response. D'autant plus que outre ce que par la
 le fondement de ces docteurs se trouve fort utraange. Nour est ce
 un moien pour donner quelque contentement a ceux de pardeta des
 grands torts dont ils se peaignent. Je vous prie s'ay affectueux
 Messieurs que en esgard a la Justice de nostre cause et au grand
 flus que soustenons pardeta pour delivrer ce pour ce pays d'un
 Tyrannie se jurete laquelle ne pourroit redoubter qu'un grand
 detrimet de la religion Chrestienne et mesme de l'estat, voyant
 d'antuerpes que luy plaise de grace speciale se contenter qu'avez
 sa bonne grace et contentement de celle p'mise estre, me en effect
 l'assurant d'un esmyn que tout mon desir et de tous ceux de ce
 pays est de s'ire et d'incuire ses tres humbles et tres obéissans
 serviteurs, ainsi que plus amplement ay prie au sieur Beale vous
 dire de ma part. Qui me gardera de mesprendre d'aucun temps
 pour ce, se ce n'est pour vous assurer Messieurs de
 l'entier desir que j'ay a vous faire toute affection

Et me recommandant très affectueusement à vos
bonne grace, Supplie d'avis vous donner

Le tout tout ce que pour vous fait sous Conduit, Escrip
à Compt. ce Dimanche Jour de May 15. 76

Et les affectations nuy a
ceus faire servir

Genl de Messieurs

